



La réunion a débuté à 18h00 sous la présidence du Maire, M Peinado Thierry

Présents : Thierry PEINADO, Katharina MCLELLAN, Christian DUMOULIN, Jessica JOACHIM, Vincent FERNANDEZ, Julienne FERNANDEZ, Adrien SAXOD

Procuration :

Excusée :

Assistaient également à la séance : Suzanne MELIX-GUERIN

Ordre du jour:

- Installation du conseil municipal
- Élection du maire
- Fixation du nombre d'adjoints
- Élection des adjoints
- Indemnités de fonctions
- Lecture de la charte de l'élu local
- Désignation 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant au SIVU de la Corneilla
- Désignation 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant à Réseau 11
- Désignation 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au SYADEN
- Désignation 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants au SIVOM des Eaux du Limouxin
- Désignation 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant à AGEDI
- Désignation 1 correspondant tempête
- Désignation 1 correspondant défense
- Désignation des présidents des comités consultatifs
- Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

1) installation du conseil municipal

Katharina est nommée secrétaire de séance; les deux assesseurs sont Adrien et Julienne ; Christian , le doyen de l'assemblée, préside le début de la séance.

2) Election du Maire

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christian Dumoulin, le plus âgé des membres du conseil.

Le Président invite au Conseil à procéder , au scrutin secret et à la majorité des suffrages à l'élection du maire.

Un seul candidat se présente: Thierry.

Après le vote du dernier conseiller , Il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Thierry a obtenu 7 voix. **Monsieur Thierry PEINADO ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée maire** et prend la présidence pour la suite de la séance.

3) Fixation du nombre d'adjoints

Thierry propose la création de 2 postes d'adjoints

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité, la création de 2 postes d'adjoints au maire.

4) Élection des adjoints

Depuis la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025, l'élection des adjoints au maire se fait au scrutin de liste paritaire dans toutes les communes, quel que soit leur nombre d'habitants.

Liste présentée respectant la parité : 1. Christian DUMOULIN – 2. Katharina MCLELLAN

Sont élus à l'unanimité

1^{er} adjoint : Christian DUMOULIN

2^{ème} adjoint : Katharina MCLELLAN

5) Indemnités de fonctions

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité de reconduire les indemnités brut annuelles actuelles

Maire : 3950 €

1^{er} adjoint 1000 €

2^{ème} adjoint : 500 €

Total 5450 €

la dotation de l'état est de 6100€

**6) Lecture de la charte de l'élu local**

La lecture de la charte de l'élu local est une obligation légale. Elle doit être effectuée lors de la première réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du maire et des adjoints.

Le maire procède à la lecture solennelle de la charte, puis remet une copie à chaque conseiller municipal. Cette charte, fondée sur les principes d'impartialité, de probité, de dignité et d'intérêt général, encadre l'éthique du mandat local.

6) Désignation des délégués et correspondants

	Titulaires	Suppléants
SIVU	Katharina MCLELLAN Jessica JOACHIM	Julienne FERNANDEZ
Réseau 11	Adrien SAXOD	Katharina MCLELLAN
Syaden	Julienne FERNANDEZ	Adrien SAXOD
Sivom	Jessica JOACHIM Katharina MCLELLAN	Adrien SAXOD Julienne FERNANDEZ
AGDEI	Adrien SAXOD	Jessica JOACHIM
Tempête	Thierry PEINADO	
Défense	Katharina MCLELLAN	

7) Désignation des présidents des comités consultatifs

Les comités consultatifs doivent être présidé par un membre du conseil municipal.

	Présidents	Membres à compléter
Chapelle	Jessica JOACHIM	Suzanne MELIX-GUERIN
Bâtiments communaux	Adrien SAXOD	Clément PEINADO

8) Approbation du compte rendu du précédent conseil

Le procès-verbal du Conseil municipal du 26 janvier 2026 n'appelant aucun commentaire de la part des membres présents a donc été adopté à l'unanimité des présents.

9) questions diverses

- travaux
chemin cimetière fini
chemin encoste et entrée village : Thierry relance
Eclairage public : Thierry relance
- AFAFE : pas de nouvelles
- Vitrail église : le matériel a été récupéré par Katharina et déposé chez Alain

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45